

Décret portant nomination et promotion
dans l'Ordre National du Dahomey -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître de l'Ordre National,

VU la Constitution du 11 Janvier 1964;

VU la Loi N°60-26 du 21 Juillet 1960 portant création de l'Ordre National
du Dahomey et la Loi modificative subséquente N°62-14 du 26 Février 1962;

VU le Décret N°61-202/PR. du 21 Juillet 1961 portant nomination du Président
et des Membres du Conseil de l'Ordre National, ensemble le Décret
N°64-131/PR.CH. du 2 Octobre 1964, maintenant en exercice, jusqu'à nouvel
ordre ledit Conseil;

Sur la proposition du Président du Conseil, Chef du Gouvernement et après
avis conforme du Conseil de l'Ordre National;

Le Conseil des Ministres entendu;

DECRETE :

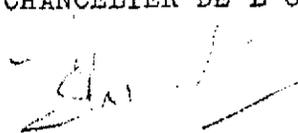
Article 1er.- Est nommé et promu dans l'Ordre National du Dahomey au Grade
de COMMANDEUR pour prendre rang du 25 Mars 1965 :

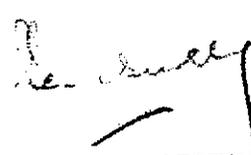
Mr Gabriel LOZES
Ministre des Affaires Etrangères

Article 2.- le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel
de la République du Dahomey -

Par le PRESIDENT de la REPUBLIQUE
Le GRAND CHANCELIER DE L'O.N.D.

Fait à COTONOU, le 3 AVRIL 1965


M.S. COULIBALY


S. M. APITHY

Ampliations :

PR	4	MINISTRES	9	GRANDE CHANCEL.	10
PC	6	DAISD	2	INTERESSE	1
AND	2	SGG	4	J.O.R.D.	1